

Élections et temps perdu

Tribune – Edito - Patrick A. – 15/09/11

La situation politique semble affreusement compliquée, mais elle s'est pourtant largement décantée depuis quelques mois. Malgré un baroud d'honneur des trois mouvances sur la question de la nomination d'un Premier ministre issu de leurs rangs, l'essentiel des débats porte désormais sur le fameux article 20 et le retour de Marc Ravalomanana : quand ? Comment ?

Sur ce point, les choses ont au moins le mérite d'être actuellement claires, entre ceux qui veulent le retour immédiat de l'ancien Président pour qu'il puisse se présenter aux élections présidentielles, et ceux qui entendent le faire passer par la case « Prison » s'il persistait dans cette intention. On est loin des ambiguïtés de l'époque des « accords » de Maputo, où l'on évoquait une belle loi d'amnistie « générale » qui ne couvrirait ni n'exonérerait « les violations graves des droits de l'Homme et des libertés fondamentales » et n'annulerait pas « les crimes et délits constitutifs d'atteintes à la vie et à l'intégrité physique des personnes ».

L'ambiguïté arrange souvent les diplomates, et les péripéties de la rédaction du désormais célèbre article 20 ne constituent qu'une illustration de ce travers qu'ont les médiateurs de toutes sortes de la cultiver et de la laisser prospérer. Lorsqu'on y ajoute en sus une certaine conception du fihavanana malagasy qui ne peut complètement étouffer les sentiments d'oppression et les désirs de vengeance, le pataquès était difficilement évitable.

Que de temps perdu à tenter de contourner cette question là... En relisant un des messages diplomatiques révélés par Wikileaks (désolé, vous n'y échapperez pas), on peut réaliser toute la stagnation des 30 mois, mais aussi combien la vérité d'hier peut passer aujourd'hui pour erreur avant peut-être de redevenir vérité demain. Le mail écrit par l'ambassadeur Niels Marquardt était daté du 24 mars 2009 et avait pour titre « Élections dans six mois ? ».

« ¶2, (C) (...) les grandes lignes d'une résolution à la crise étaient déjà sur la table avant le coup d'État : dialogue national, suivi par un référendum sur des amendements constitutionnels, réforme électorale, une nouvelle loi sur les partis politiques, de nouveaux textes sur le statut de l'opposition et son accès aux médias (et peut-être quelques autres modifications), pour aboutir à des élections. Ces grandes lignes restent solides, et une grande partie a été approuvée dans des termes positifs par TGV dans son discours « d'installation » de Samedi. Il est certain que l'insistance du nouveau régime sur un calendrier de 24 mois pour réaliser cet ordre du jour est inutilement longue — six mois devraient suffire, s'il y a une vraie volonté politique — et l'on peut espérer qu'ils accéléreront leur rythme une fois qu'ils commenceront à comprendre les effets négatifs supplémentaires de ne pas le faire. Le rôle de l'ONU à l'avenir reste incertain — l'ONU n'a pas encore été invitée à revenir, et la perception erronée d'une certaine complicité de l'ONU et des instances internationales dans le transfert anticonstitutionnel et propre à Ravalomanana des pouvoirs à un directoire militaire pourrait ne pas être de bon augure pour son retour. D'autre part, à la fois la SADC et l'UA sont toujours engagés et pourraient utilement reprendre là où l'ONU a cessé s'il faut en arriver là. Ce qui laisse encore la question : y a-t-il une volonté de la part de la nouvelle direction à agir rapidement pour des élections qui pourraient ne pas les laisser en charge du pouvoir ? »

« 3. (C) Les derniers jours de M. Ravalomanana étaient évidemment des montagnes russes avec des hauts et des bas. Mal conseillé et de plus en plus isolé, il accusait constamment des semaines de retard avant de percevoir avec précision l'état de la situation et l'étendue réelle de son pouvoir au-delà des murs de son palais éloigné. Les faibles chiffres d'apparition des partisans du TGV lors des manifestations périodiques sur la place publique ont été perçus par lui comme de la vapeur perdue. Même après la mutinerie militaire du 8 mars et la rupture complète de sa chaîne de commandement, Ravalomanana semblait continuer à s'illusionner sur sa survie au pouvoir. Le 13 mars, il m'a interrogé sur les possibilités d'un refuge dans ma résidence et d'un asile aux États-Unis, seulement pour changer d'avis quelques heures plus tard. La mal avisée défection publique de Jacques Sylla le 14 mars a privé Madagascar de l'unique figure qui aurait permis de forger une solution constitutionnelle : la fureur de Ravalomanana par rapport à la déloyauté de Sylla - combinée à son refus obstiné de donner le pouvoir à TGV ou de lui rendre la vie facile après qu'il l'ait obtenu - est probablement une des principales raisons de son choix d'une ordonnance manifestement inconstitutionnelle créant un directoire militaire (Une question sans réponse ici est ce que Sylla pensait quand il a commis un tel suicide politique).

« ¶ 4. (C) Avec son directoire, M. Ravalomanana a allumé une bombe puante avant de glisser en dehors des portes du palais ; quand nous lui avons demandé le pourquoi de cette approche, sa réponse - « ce n'est plus mon problème » - ressemblait beaucoup à « Après moi, le déluge ». Son affirmation après coup selon quoi les militaires l'auraient directement contraint à cette option (Antan 195) ne tient pas la route face à l'examen, même très simple : il n'y avait aucun signe de militaires étant entrés dans le palais le 17 mars quand moi et d'autres l'avaient vu en dernier, et les grilles du palais à ce moment là étaient bloquées par la foule de ses partisans. De plus, si c'était un acte forcé, pourquoi ceux qui l'auraient forcé lui auraient permis de signer un document qu'ils ont dénoncé avec colère dès que des diplomates les en ont informés ? Bien que des pressions militaires ont bien sûr indirectement contribué à son départ, il est beaucoup plus probable que Ravalomanana a signé intentionnellement son Ordonnance pour laisser une situation inconstitutionnelle et ingouvernable dans son sillage. Maintenant, il peut regarder le fléau TGV finalement échouer. Ses appels à moi et à d'autres le 20 mars pour affirmer « je n'ai pas démissionné » peuvent lui ouvrir la voie à prétendre qu'il reste le président légitime de Madagascar, peut-être même à être présent lors du prochain Sommet de la SADC. Déjà, lui et ses partisans ont commencé ici des manifestations sur la place publique et ont commencé des émissions politiques sur les ondes courtes destinées à Madagascar. »

« ¶ 5. (C) Pour sa part, TGV a vu la chance de s'emparer du pouvoir, et le moyen de se passer de négociations pour une solution qui nécessiterait partage du pouvoir, patience ou pacifisme. La rencontre dramatique à l'Episcopat l'après-midi du 17 mars, quand le médiateur de l'ONU a lu à haute voix l'ordonnance de Ravalomanana, aurait pu être l'occasion d'une solution négociée de la sorte. Au lieu de cela, TGV en colère ordonna que les généraux soient transportés dehors et détenus alors que l'opportuniste ancien Premier ministre Norbert Lala Ratsirahonana a rédigé une seconde ordonnance inconstitutionnelle pour qu'ils la signent et transfèrent le pouvoir à TGV. Les malheureux généraux et l'amiral auraient volontiers signé n'importe quoi pour passer la patate chaude du pouvoir loin d'eux ; la force n'était manifestement pas nécessaire, mais elle était massivement évidente lorsque tout cela s'est produit. Même le pasteur de Ravalomanana, président de l'Église Eglise, a été transporté hors de l'Episcopat par la force, battu et forcé à boire sa propre urine, pour être libéré le jour suivant. »

(...)

« ¶ 7. (C) La voie de sortie pour Madagascar est néanmoins claire : passer rapidement à des élections. Les semaines de médiation facilitées par le FFKM et l'ONU qui ont précédé le coup d'État ont laissé un certain consensus sur la table en ce qui concerne la possibilité de le faire dans un calendrier accéléré de peut-être six mois. Il y avait déjà un accord apparent sur le fait qu'un dialogue national, un référendum amendant la Constitution, un changement dans le code électoral, une nouvelle loi sur les partis politiques, un nouveau statut pour l'opposition et une autre sur un accès équitable aux médias étaient les pré-conditions nécessaires à des élections, mais tout cela était encore considéré comme possible dans un délai de six mois — si la volonté politique était présente. La suspension du Parlement soulève de nouvelles questions sur la façon dont tout cela pourrait être accompli, et était donc un geste clairement négatif. L'ONU peut ou ne peut pas être invité à revenir - les événements du 17 mars ont donné une certaine fausse impression que l'ONU et / ou la communauté internationale avaient un rôle dans l'allumage de la bombe puante de Ravalomanana. Néanmoins, l'UA et la SADC sont tous les deux encore présents et engagés ici et pourraient relancer le processus avec ou sans le soutien de l'ONU. »

Faut-il retourner aux données simples de cette case départ, puisque les pérégrinations de la feuille de route n'ont mené à rien ? Encore faudrait-il que les uns et les autres sachent désormais un peu garder à l'esprit qu'il ne faut pas confondre leurs désirs immédiats et ce qui est probable. Le temps des grandes illusions n'est pas forcément fini.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Elections-et-temps-perdu,16405.html>